

Vivre en France en démocratie depuis 1945

a) Quelle république pour la France ?

La IV^e République (1946-1958), démocratie libérale et sociale, poursuit l'application du programme de réformes du Conseil national de la Résistance (CNR) et donne naissance à l'État providence. Elle accepte les prêts et dons du plan Marshall et entame le redressement et la modernisation de l'économie du pays. Mais, confrontée aux guerres de décolonisation et à des divisions internes, elle disparaît en 1958, laissant à la Ve République du général de Gaulle la gestion et le règlement du conflit algérien.

La Constitution de la Ve République place le président au cœur des institutions, et le référendum de 1962 validant son élection au suffrage universel direct renforce sa légitimité. La Ve République s'ancre dans la durée et s'adapte aux changements politiques et à la cohabitation.

b) Naissance et affirmation de la société de consommation

Les « Trente Glorieuses », période de croissance économique qui s'installe progressivement en France entre 1945 et le milieu des années 1970, se caractérise par une augmentation croissante du niveau de vie, un faible chômage, des mutations du travail et des emplois et l'entrée des Français dans la société d'abondance. Mais dès la fin des années 1960, cette haute croissance s'essouffle et le nombre des exclus de cette société de consommation augmente.

c) Vivre en France entre croissance et crises : les défis de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle

Dès le milieu des années 1970, la croissance s'essouffle et la France doit faire face à de nouveaux défis.

En réponse à une loi répressive bafouée, **la loi Veil** (janv. 1975) légalise l'IVG.

Confronté à un chômage de masse, l'État met en place des mesures sociales comme le RMI en 1988 (devenu RSA en 2008).

Face aux mutations de l'emploi et à la nécessité d'une élévation générale du niveau de formation, le bac pro voit le jour en 1985.

Afin de rapprocher les citoyens des centres de décision, les 1^{res} lois de décentralisation sont mises en place en 1982-1983.

Pour assurer l'égalité représentation des femmes et des hommes dans la vie politique, la loi sur la parité est votée en juin 2000. En 2014 la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités dans toutes les sphères (politique, professionnelle et privée).

Dès les années 1990, l'environnement entre dans le champ politique. La loi constitutionnelle de 2005 intègre la Charte de l'environnement (élaborée en 2004) dans la Constitution.

VOCABULAIRE

Constitution : texte déterminant la forme de gouvernement d'un pays.

Démocratie libérale : système politique dans lequel le peuple est souverain et où les libertés individuelles sont garanties.

Démocratie sociale : société démocratique fondée sur l'égalité des droits et des chances dans laquelle l'action de l'État doit permettre de réduire les inégalités sociales.

État providence : pays dans lequel l'État a mis en place des mécanismes de protection sociale.

Plan Marshall : plan américain pour aider la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale.

Société de consommation : mode de vie fondé sur le renouvellement perpétuel des biens et des services utilisés par les ménages.